

**Commune de PLONEOUR-LANVERN**

**ACCORD CADRE DE SERVICES**

**Entretien des Chaudières dans les Bâtiments**  
**Communaux**  
**Période 2018-2020**

---

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

---

Date limite de remise des offres lundi 8 janvier 2017 – 12 heures

**Article I. OBJET DU MARCHE**

Le présent contrat l'entretien des chaudières, ballons, panneaux solaires, chauffes eau dans les bâtiments Communaux de la Commune de PLONEOUR-LANVERN pour les années : 2018, 2019, 2020.

**Article II. CONDITIONS DU CONTRAT**

**1 - Etendue de la consultation**

La présente consultation est un contrat de service.

**2 - Décomposition du contrat**

Le contrat se compose d'un lot unique.

**3 - Durée du Marché**

La durée de contrat est de trois (3) ans.

**4 – Délai d'exécution**

Fixé dans le cadre de la consultation, suivant la proposition de l'entreprise retenue (critère de sélection).

**5 - Variante**

Sans objet.

**6 – Minimum et maximum annuel des montants du marché**

- Minimum : 1 500€
- Maximum : 6 000€

## **7 - Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à **quatre vingt dix jours (90)** à compter de la date limite de remise des offres.

## **8 - Changement de détail du dossier de consultation**

La collectivité se réserve le droit d'apporter, au plus tard dix jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des plis, des modifications de détail au dossier de consultation. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite est reportée, la disposition ci-dessus est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **9 - Dispositions relatives aux travaux intéressant la défense et propriété intellectuelle des projets**

Sans objet.

## **10 - Mode de règlement du marché**

Le mode de règlement choisi par le Maître d'Ouvrage est le virement administratif. Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

## **10 – Publicité**

L'avis d'appel est inséré sur le site de la Commune de Plonéour-Lanvern et fait l'objet d'une parution dans le journal Le Télégramme.

## **Article III. PRESENTATION DES OFFRES**

### **1 - Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation remis aux candidats est composé des pièces suivantes :

- ✓ le Règlement de la Consultation (RC)
- ✓ le Cahier des Clauses Particulières (CCP)

### **2 - Offre**

- ✓ un contrat entreprise
- ✓ le Cahier des Clauses Particulières, **signé et tamponné, accepté sans réserves**
- ✓ le bordereau des prix unitaires détaillé
- ✓ un mémoire technique comprenant :  
les moyens humains et techniques mis en œuvre pour cette opération  
les références sur une opération similaire (note de présentation du candidat)

### **3 - Modalités de transmission du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site de la Commune ([www.ploneour-lanvern.bzh](http://www.ploneour-lanvern.bzh)).

## **Article IV. JUGEMENT DES OFFRES**

Valeur technique : 50%, dont :

- 30% Compétences de l'entreprise (moyens humains et techniques mis en œuvre)
- 20% Références

Coût de la prestation : 40%

Délai d'exécution : 10%.

#### **Article V. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres devront porter la mention suivante « entretien des chaudières des bâtiments communaux – ne pas ouvrir ».

Elles seront transmises soit :

- sous pli en recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé et à l'adresse suivante :

**Madame le Maire de la Commune de Plonéour-Lanvern  
Place Charles de Gaulle  
29 720 PLONEOUR-LANVERN**

- Par mail, à l'adresse suivante : [dgs@ploneour-lanvern](mailto:dgs@ploneour-lanvern)

#### **Article VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Renseignements administratifs : Yves DERRIEN – Directeur Général des Services – 02.98.82.66.00 – [dgs@ploneour-lanvern.fr](mailto:dgs@ploneour-lanvern.fr)

Renseignements techniques : Philippe GUEZENEK - Directeur des Services Techniques Municipaux – 06 69 29 31 16 - [dst@ploneour-lanvern.fr](mailto:dst@ploneour-lanvern.fr)